

## Conflit de marques de commerce

Référence : Grant, M. "Brewers wrangle over trademark issue." *The Whitehorse Star*, February 9, 2007.

Mots clés : protection; marque de commerce; brasserie.

### Contexte :

Une brasserie du Yukon a entamé des procédures dans le but d'obtenir les droits de propriété intellectuelle sur le mot « arctique » afin de pouvoir l'utiliser comme marque de commerce.

### Problème identifié et causes du problème :

Une petite brasserie du Yukon a déposé une demande d'enregistrement auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) pour la marque de commerce de sa bière la plus populaire. Or, un géant de cette industrie s'y est opposé affirmant qu'il avait déjà les droits de propriété intellectuelle sur cette marque de commerce.

### Objectifs à atteindre :

Pour la brasserie du Yukon, l'objectif était de pouvoir enregistrer sa marque de commerce qu'elle utilisait déjà depuis plus de deux ans.

### Solution envisagée :

Tout d'abord, la brasserie du Yukon a essayé d'arriver à une entente avec l'autre brasserie, ce qui s'est avéré infructueux.

### Mise en œuvre de la solution :

Par la suite, la compagnie a tenté de faire révoquer les droits de propriété intellectuelle régis par cette marque de commerce en entamant des procédures quasi légales auprès de l'OPIC. L'argument de l'entreprise était que l'autre brasserie n'utilisait manifestement pas le mot « arctique » puisqu'elle n'avait trouvé aucun de leur produit portant cette marque de commerce. La brasserie a attendu près de deux ans déjà pour avoir une audience avec l'OPIC afin de débattre de ce problème. Par ailleurs, la compagnie du Yukon soutenait que même si elle réussissait à remporter cette audience, l'autre brasserie apporterait sûrement la cause en appel à la Cour fédérale, ce qui aboutirait encore en un long processus qu'elle pensait assurément perdre.

### Résultats atteints :

La brasserie du Yukon a finalement décidé, dans son propre intérêt, d'utiliser un autre nom pour sa bière et de l'enregistrer comme sa marque de commerce auprès de l'OPIC.